Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 035-213500051-20260505-DE_2026_05_05-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE COMMUNE ARBRISSEL 1 Espace Pierre et Marie Curie 35130 ARBRISSEL	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 05 MAI 2026**
Date de la convocation 27/04/2026 **Date d'affichage** 27/04/2026 **Nombre de conseillers** VOTANTS : 09 PRESENTS : 09 EN EXERCICE : 11	L'an deux mil vingt-six, le cinq mai à 20h00 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Thomas BARDY, Maire d'Arbrissel **Etaient présents**: Thomas Bardy, Maire, Pascal Peurois,1 er Adjoint, Gisèle Froc, Jérôme Lemarié, Aline Beusquart, Fanny Jouault, Olivier Simon, Charlène Gérard, Julien Charron formant la majorité des membres en exercice, **Excusée** : Vincent Bertin, Angélique Lanzéré, **Absent :** Charlène Gérard a été élue secrétaire

Objet n°2026_05_05 : Subventions centres de loisirs : détermination attribution subventions – exercice 2026

Monsieur le Maire :

- Rappelle :
  - la délibération 17 février 2025 (objet n°2025_01_07)

- Présente les demandes de subventions au Centres de Loisirs transmises à la mairie, accompagnées des bilans d'activité pour chacun d'eux et du nombre d'enfants fréquentant leurs centres,

- Propose l'attribution des subventions présentées comme suit :
  - 9.15€/enfant et par jour pour les Centres de Loisirs Croq'Vacances (Retiers) et Pêle-mêle (La Guerche de Bretagne), Centre de Loisirs de Visseiche

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- l'attribution des subventions telles que présentées comme suit :
  - 9.15€/enfant et par jour pour les Centres de Loisirs Croq'Vacances (Retiers) et Pêle-mêle (La Guerche de Bretagne), Centre de Loisirs de Visseiche

- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le secrétaire,

Le Maire,

MAIRIE D'ARBRISSEL